

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ON LINE

Article 1 : PREAMBULE :

1.1 - La boutique « on line »

La boutique en ligne du site Internet www.couteaulesaint-tropez.com, a été mise en place par JPSM CREATION – BP 99 - 83120 SAINTE MAXIME France
Tel/Fax : 04-94-56-09-88.
RCS : Fréjus 069 707 636

Toute commande validée par le consommateur au sein de la boutique « Couteaulesaint-tropez » implique l'acceptation préalable des présentes conditions générales.

1.2 - Validité de la commande

Le consommateur reconnaît être parfaitement informé du fait que son accord concernant le contenu des présentes conditions générales ne nécessite pas de signature manuscrite, dans la mesure où le consommateur commande en ligne les produits qui y sont présentés.

Le consommateur déclare avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales de vente.

1.3 - Application des conditions générales de vente

Le consommateur dispose de la faculté de sauvegarde ou d'édition des présentes conditions générales, étant précisé que tant la sauvegarde que l'édition de ce document relèvent de sa seule responsabilité, ces dites conditions étant susceptibles d'être modifiées par JPSM CREATION.

Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur sur le site lors de la validation de la commande par le consommateur.

1.4 - Informations contractuelles

La boutique en ligne mise en place par JPSM CREATION dans le cadre de son site Internet mentionne les informations suivantes :

- notice légale permettant une identification précise de JPSM CREATION
- présentation des caractéristiques essentielles des biens proposés
- indication, en euros (TTC) du prix des biens et le cas échéant, participation aux frais de port
- indication des modalités de paiement, de livraison ou d'exécution
- la durée de validité de l'offre.

L'ensemble des informations du site www.couteaulesaint-tropez.com est présenté en langue française.

1.5 - Obligations réciproques

Ces conditions générales de vente expriment l'intégralité des obligations et des droits des deux parties. En ce sens, le consommateur est réputé accepter sans réserve l'intégralité des dispositions prévues dans ces dites conditions. JPSM CREATION s'engage pour sa part à respecter son rôle de vendeur dans le cadre de ces mêmes conditions.

Article 2 : GENERALITÉS

2.1 - Objet et entrée en vigueur des conditions générales de vente :

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne des biens proposés par JPSM CREATION au consommateur.

2.2 - Documents contractuels :

Le présent contrat est formé des documents contractuels suivants, présentés par ordre hiérarchique décroissant :

- les présentes conditions générales de vente
- le bon de commande

En cas de contradiction entre les dispositions contenues dans les documents de rang différent, les dispositions du document de rang supérieur prévaudront.

2.3 – Durée :

Les présentes conditions générales de vente entrent en vigueur à la date de signature du bon de commande par le consommateur.

Ces conditions générales sont conclues pour la durée nécessaire à la fourniture des biens fournis, jusqu'à l'extinction de leurs garanties.

2.4 - Validité de la signature électronique :

Conformément à la loi du 13 mars 2000 sur la signature électronique, et à la Loi du 6 août 2004 sur la confiance dans l'économie numérique et les articles 1369.1 et suivant du Code Civil français, tout bon de commande signé du consommateur par "double clic" constitue une acceptation irrévocable qui ne peut être remise en cause que dans les cas limitativement prévus dans les présentes conditions générales de vente tel que "droit de rétractation" et "rupture de stock".

Le "double clic" associé à la procédure d'authentification, de non répudiation et de protection de l'intégrité des messages constitue une signature électronique. Cette signature électronique a valeur de signature manuscrite entre les parties.

2.5 - Preuve de transaction :

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de JPSM CREATION dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties.

L'archivage des bons de commande et des factures sera effectué sur un support fiable et durable pouvant être juridiquement produit à titre de preuve.

Article 3 : PRODUITS :

3.1 – information :

JPSM CREATION présente sur son site Internet les produits à vendre ainsi que leurs descriptifs permettant de respecter l'article L 111-1 du Code de la consommation, qui prévoit la possibilité pour le consommateur potentiel de connaître avant la prise de commande définitive les caractéristiques essentielles des produits qu'il souhaite acheter.

S'agissant, en l'espèce ici, du couteau et notamment du couteau « Le Saint-Tropez », il est précisé que les essences de bois peuvent varier d'un arbre à l'autre, il en est de même pour les lames inox plaquées or 24 carats.

De ce fait, les marchandises sont vendues sans aucune faculté d'échange ou de reprise, à raison des différences de nuances dans les matériaux.

3.2 - Prix / TVA :

Les prix du site sont indiqués en Euros toutes taxes comprises (TTC). Ils sont applicables lors de la validation de la commande par le consommateur et n'intègrent pas la participation aux frais de port, facturée en supplément, et indiquée avant la validation finale du bon de commande.

Les prix sont soumis à la T.V.A. française et tout changement du taux légal de cette T.V.A sera implicitement répercuté sur le prix des produits présentés sur le site de JPSM CREATION à la date stipulée par le décret d'application s'y référant.

3.3 – Disponibilité, validité des offres produits :

Les offres présentées par JPSM CREATION ne sont valables que dans la limite des stocks disponibles.

3.4 - Transfert de propriété :

JPSM CREATION conserve la propriété pleine et entière des produits vendus jusqu'à parfait encaissement de toutes les sommes dues par le consommateur dans le cadre de sa commande, frais et taxes compris.

Le transfert de propriété d'un bien acheté à JPSM CREATION par le consommateur à une tierce personne, ne sera pas pris en charge par JPSM CREATION.

Seul l'acheteur d'origine de ce bien pourra prétendre accéder aux clauses des présentes conditions générales de vente.

Article 4 : COMMANDE :

4.1 - confirmation de la commande :

Les informations contractuelles feront l'objet d'une confirmation par voie de courriel, ou par retour papier du bon de commande.

4.2 - Données relatives au consommateur :

Toute commande payée par chèque ou mandat cash ne sera traitée qu'à réception du moyen de paiement. Les délais de disponibilité comme d'expédition seront à recalculer à partir de la date d'enregistrement de ce mode de règlement.

Le consommateur se doit de vérifier l'exhaustivité et la conformité des renseignements concernant l'adresse de livraison qu'il fournit à JPSM CREATION.

Cette dernière ne saurait être tenue pour responsable d'éventuelles erreurs de saisie et des conséquences qui en découleraient tel qu'un retard et/ou une erreur de livraison. Dans ce contexte, tous les frais engagés pour la réexpédition de la commande seront entièrement à la charge du consommateur.

4.3 - Exécution de la commande :

Cette commande sera exécutée au plus tard dans un délai de 30 jours à compter de sa date de validation définitive par JPSM CREATION (moyen de paiement reçu et procédure de vérification de commande effectuée).

4.4 - Inexécution de la commande :

JPSM CREATION ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat conclu en cas de rupture de stock ou indisponibilité du produit, de force majeure, de perturbation, de grève totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transport et/ou communications, inondation, incendie. JPSM CREATION n'encourra aucune responsabilité pour tous dommages indirects du fait des présentes, perte d'exploitation, perte de profit, perte de chance, dommages ou frais, qui pourraient survenir du fait de l'achat des produits.

En cas d'indisponibilité du produit commandé, notamment du fait des fournisseurs et/ou des fabricants, le consommateur en sera informé au plus tôt et aura la possibilité de modifier ou d'annuler sa commande. Le consommateur aura alors le choix de demander soit le remboursement des sommes encaissées (intervenant dans les 30 jours au plus tard suivant la date d'annulation de la commande), soit le cas échéant, un échange de produit de caractéristiques et de prix équivalents, en accord avec JPSM CREATION.

En cas d'impossibilité d'échange, JPSM CREATION se réserve le droit d'annuler la commande du consommateur et de lui rembourser les sommes encaissées.

4.5 - Obligations réciproques :

4.5.a : Du consommateur

A défaut d'exhaustivité et de conformité des renseignements fournis par le consommateur lors de sa commande, JPSM CREATION ne saurait être tenue pour responsable d'éventuelles erreurs de saisie et des conséquences qui en découleraient, notamment en termes de retard et/ou d'erreur de livraison.

Dans ce contexte, tous les frais engagés pour la réexpédition seront à la charge du consommateur.

Dans le cadre d'une vérification de la commande, le consommateur devra adresser à JPSM CREATION, par fax ou courriel, une photocopie lisible recto-verso d'une pièce d'identité et de(s) justificatif(s) de domicile.

La commande ne sera validée qu'après réception et vérification de ces éléments. A défaut d'une réception de ces documents dans un délai de 15 jours suivant la validation de la commande par le consommateur, celle-ci sera réputée annulée de plein droit.

4.5.b : Du vendeur

JPSM CREATION s'engage à informer le consommateur de tout changement intervenu dans sa commande relatif au délai, prix, caractéristiques, afin de laisser à ce dernier la décision de modifier sa commande en conséquence.

4.6. : Droit de rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 7 jours francs à compter de la confirmation de la commande, pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier les motifs, ni à payer les pénalités, sauf les frais de retour.

Le vendeur s'engage alors à rembourser le consommateur, au plus tard, dans les trente jours de la date à laquelle, le droit de rétractation a été exercé.

Article 5 : PAIEMENT :

5.1 - Mode de paiement :

Pour régler sa commande, le consommateur dispose à son choix, de l'ensemble des modes de paiement proposés lors de la validation finale du bon de commande, à savoir : carte bancaire, chèque, mandat cash.

En cas de paiement par chèque, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine. Toute commande payée par chèque ou mandat cash ne sera traitée qu'à réception du règlement. Les délais de disponibilité comme d'expédition seront à recalculer à partir de la date d'enregistrement du moyen de paiement.

5.2 - Intégralité du paiement :

L'intégralité du paiement doit être réalisée lors de la commande, sauf offre spécifique indiquée sur le site. A aucun moment, les sommes encaissées ne pourront être considérées comme des arrhes ou acomptes.

JPSM CREATION se réserve notamment le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'un consommateur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une précédente commande, ou avec lequel un litige de paiement subsisterait.

5.3 - Obligations réciproques :

5.3.a : Du consommateur :

Le consommateur garantit à JPSM CREATION qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement qu'il choisit lors de la validation du bon de commande.

5.3.b : Du vendeur :

JPSM CREATION se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande ou toute livraison en cas de refus d'autorisation de paiement de la part des organismes financiers.

Article 6 : LIVRAISON :

6.1 – Généralités :

Une commande sera considérée comme soldée lorsque la totalité des produits aura été expédié et que le consommateur se sera intégralement acquitté du paiement des produits et de sa participation aux frais de port.

6.2 – Modalités :

Les produits seront livrés à l'adresse indiquée par le consommateur sur le bon de commande.

Le choix du mode de transport reviendra à JPSM CREATION en fonction du poids et/ou du volume des produits.

JPSM CREATION rappelle au consommateur qu'il est tenu de s'assurer avoir mentionné toutes les informations utiles à la livraison de sa commande.

6.3 - Réserves d'usage :

Le consommateur a l'obligation légale et contractuelle de vérifier l'état physique et le contenu du ou des colis à la livraison, en présence du livreur.

Toute anomalie concernant la livraison (avarie, produit manquant par rapport au bon de livraison, colis endommagé, produits cassés, etc.) devra impérativement être indiquée sur le bordereau de livraison du transporteur sous forme de **"réserves manuscrites" détaillées, datées, explicites et accompagnée de la signature du consommateur.**

Le consommateur devra parallèlement signaler cette anomalie en adressant au transporteur, dans les **deux (2) jours ouvrés** suivant la date de livraison, un courrier recommandé avec accusé de réception exposant lesdites réclamations.

Le consommateur devra transmettre simultanément copie de ce courrier (accompagnée le cas échéant du " constat de spoliation " ou du " relevé d'anomalie " obtenu auprès du transporteur) par simple courrier à : JPSM CREATION
Toute réclamation parvenue hors délai sera définitivement rejetée sans possibilité de recours pour le consommateur.

6.4 - Obligations réciproques :

6.4.a : Du consommateur :

Le consommateur a la responsabilité de s'assurer de la conformité de la livraison en présence du transporteur, soit par lui-même ou soit par une personne habilitée par ses soins à réceptionner cette livraison.

6.4.b : Du vendeur

JPSM CREATION effectuera tous les efforts nécessaires pour régulariser la situation auprès du transporteur dans la mesure où le consommateur aura procédé à toutes les démarches requises en cas d'anomalie lors de la livraison.

JPSM CREATION ne saurait être tenue pour responsable d'éventuels retard de livraison et notamment en raison d'erreurs ou de perturbations imputables aux transporteurs (grève totale ou partielle de la chaîne logistique et/ou des services postaux et/ou des moyens de transport ou des communications).

6.5 – Délais

En cas de retard de livraison par la Poste dans les huit jours ouvrés suivant la date d'expédition indiquée dans le courriel " suivi - avis d'expédition ", JPSM CREATION suggère au consommateur de vérifier auprès de son bureau de poste si le colis n'est pas en instance, puis le cas échéant, l'invite à signaler ce retard en contactant le Service Clients en priorité par téléphone ou en adressant un courriel. (cf. Art.12 - 12.9)

JPSM CREATION contactera alors la Poste afin de démarrer une enquête. Cette enquête Poste peut durer jusqu'à 21 jours ouvrés à compter de sa date d'ouverture. Si durant cette période, le produit est retrouvé, il sera réacheminé dans les plus brefs délais au domicile du consommateur.

Si en revanche le produit n'est toujours pas localisé à l'issue de ces 21 jours ouvrés, la Poste considèrera le colis comme étant perdu. C'est seulement à la clôture de cette enquête que JPSM CREATION pourra renvoyer un produit de remplacement à ses frais.

Si le ou les produits commandés venaient à ne plus être disponibles, le consommateur pourra obtenir le remboursement des produits concernés par la déclaration de perte confirmée du transporteur.

En cas de retard de livraison par les autres transporteurs dans les cinq à dix jours ouvrés suivant la date d'expédition mentionnée dans le courriel " suivi - avis d'expédition ", le client est invité à signaler ce retard en contactant notre Service Clients en priorité par téléphone ou par courriel. (cf. Art.12 - 12.9)

JPSM CREATION ouvrira une enquête auprès du transporteur concerné afin d'obtenir la localisation du colis. Si la marchandise est retrouvée, elle sera réacheminée dans les plus brefs délais au domicile du consommateur.

Dans le cas contraire et après obtention du constat de perte déclaré par le transporteur, JPSM CREATION effectuera une réexpédition de ce(s) produit(s) ou en cas d'indisponibilité définitive, remboursera le consommateur des sommes encaissées selon les modalités des présentes conditions générales de vente.

6.6 - Anomalie / spoliation :

Dans le cadre d'une livraison effectuée par La Poste, si le colis arrive ouvert et/ou endommagé (notamment avec la présence du scotch jaune " La Poste ") et qu'il est accepté à la livraison accompagnée de "réserves manuscrites", il est indispensable que le consommateur se fasse établir un " relevé d'anomalie " par le facteur ou le bureau de Poste dont il dépend. Ce formulaire devra être adressé à JPSM CREATION afin que ce dernier puisse ouvrir une enquête et entamer une procédure d'indemnisation, le cas échéant.

En cas de refus de cette marchandise à la livraison et en plus des "réserves manuscrites" à émettre, le consommateur devra demander au transporteur le renvoi de ce colis à JPSM CREATION, accompagné d'un " constat de spoliation " (constat 170) et rester en possession d'une copie de ce formulaire, le cas échéant.

Dans le cadre d'une livraison effectuée par d'autres transporteurs, tout colis ouvert et/ou endommagé, accepté ou non à la livraison, devra être accompagné de "réserves manuscrites". Celles-ci devront être notifiées sur le bordereau du livreur par le consommateur, qui devra également informer par courrier le transporteur et JPSM CREATION dans les deux (2) jours ouvrés suivant la livraison.

Certains transporteurs seront amenés à effectuer une inspection à domicile afin de constater l'état du colis livré avant son enlèvement et le cas échéant réacheminement vers le SAV de JPSM CREATION, accompagné d'une notification d'incidence.

6.7 - Avertissements / conseils

Seuls les dommages et anomalies mentionnés dans les dites réserves émises par le consommateur seront prises en compte dans la résolution du litige par le transporteur. JPSM CREATION rappelle qu'en cas de problème de livraison, le consommateur doit impérativement garder tous les éléments reçus en l'état (emballages et suremballage compris) jusqu'à résolution complète de son dossier.

Tout manquement aux règles définies ci-dessus peut engendrer le refus de prise en charge du litige par le transporteur.

Article 7 : RECEPTION :

7.1 – Modalités :

Le consommateur devra formuler auprès de JPSM CREATION, **dans les deux jours ouvrés** suivant la date de réception du colis, toute réclamation d'erreur de livraison et/ou de non conformité des produits en nature ou en qualité par rapport aux indications figurant sur le bon de commande. Toute réclamation formulée au-delà de ce délai sera rejetée sans possibilité de recours pour le consommateur.

7.2 - Erreurs de livraison :

Dans le cadre d'une livraison qui ne lui serait pas destinée, le consommateur est tenu de garder le(s) colis en l'état et d'en informer selon les modalités, le Service Clients de JPSM CREATION.

7.3 - Produits non-conformes :

En cas de produit non conforme, le consommateur pourra formuler cette réclamation selon les modalités, auprès du Service Clients de JPSM CREATION :

Le consommateur devra décrire précisément les motifs permettant de justifier la non-conformité.

7.4 - Obligations réciproques :

7.4.a : Du consommateur :

Toute réclamation non effectuée dans les règles définies ci-dessus et dans les délais impartis ne pourra être prise en compte et dégage JPSM CREATION de toute responsabilité vis à vis du consommateur.

7.4.b : Du revendeur :

JPSM CREATION mettra tout en œuvre afin de régulariser le problème rencontré par le consommateur dans les meilleurs délais. Dans ces cas précis et dans la mesure où l'erreur émane de ses services, JPSM CREATION prendra en charge le retour de ce(s) produit(s) par le mode de transport de son choix.

7.5 - Avertissements / conseils :

Le consommateur est informé que certains documents liés au(x) colis peuvent lui être réclamés et doit donc demeurer en possession de tous les éléments reçus (emballages compris) jusqu'à résolution complète de sa réclamation.

Article 8 : RETOURS

8.1 - Généralités

Sauf en cas d'exercice du délai de rétractation (article 4.6)

Tout retour de produit devra être soumis à l'accord préalable de JPSM CREATION et répondre aux conditions requises par le SAV.

Sans accord préalable et/ou respect des conditions de retour, tout colis sera refusé par JPSM CREATION et retourné aux frais de l'expéditeur.

8.2 – Modalités :

Tout produit à échanger ou à rembourser devra également être retournée à JPSM CREATION dans les huit (8) jours ouvrés suivant l'accord de retour et remis dans son intégralité.

8.3 - Avertissements / conseils :

Tout retour devra être signalé au préalable au Service Client de JPSM CREATION.

Faute de respect des procédures citées ci-avant, aucune réclamation pour non-conformité ou vice apparent des produits livrés ne pourra être acceptée.

Article 9 : GARANTIE DES PRODUITS :

9.1 – Modalités :

Dans le cas d'un produit défectueux durant la période de garantie, le consommateur est invité à prendre contact avec le service clientèle qui lui indiquera la marche à suivre pour retourner son produit.

Aucun retour ne sera accepté sans accord préalable matérialisé par l'émission d'un bon d'accord de retour.

Cet accord de retour est valable pour une durée de 8 jours ouvrés. A compter de son attribution, le produit défectueux devra être retourné à JPSM CREATION dans son emballage d'origine complet.

9.2 - Généralités

Conformément à l'article 4 du décret n°78-464 du 24 mars 1978, les dispositions des présentes ne peuvent priver le consommateur de la garantie légale qui oblige le vendeur professionnel à le garantir contre toutes les conséquences des vices cachés de la chose vendue. Cette clause n'est applicable que dans le cadre d'un règlement complet de la commande. JPSM CREATION rappelle au consommateur qu'un traitement SAV peut durer en moyenne entre quatre (4) et huit (8) semaines.

9.3 - Obligations réciproques :

9.3.a : Du consommateur :

Risques liés au retour du produit défectueux sont à la charge du consommateur.

9.3.b : Du vendeur :

JPSM CREATION garantit le consommateur, au titre des vices cachés pouvant affecter les produits livrés, dans le cadre d'un remplacement des produits défectueux, ou des pièces les rendant impropres à leur usage, ou leur remboursement, sans pouvoir être considéré par le consommateur comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que ces vices cachés auraient pu entraîner.

9.4 - Avertissements / conseils

Tout produit dont la défectuosité résulterait de négligence, maltraitance ou utilisation inappropriée (irrespect des instructions pour le fonctionnement du produit, falsification, etc.), annulera irrévérablement la garantie JPSM CREATION. Dans ce cas précis, le produit pourra être retourné au consommateur en l'état, ou réparé sur acceptation et paiement préalable d'un devis établi par le fabricant.

Article 10 : MENTIONS LEGALES ET CLAUSES JURIDIQUES :

10.1 - Force majeure :

Aucune des deux parties n'aura failli à ses obligations contractuelles, dans la mesure où leur exécution sera retardée, entravée ou empêchée par un cas fortuit ou une force majeure. Sera considéré comme cas fortuit ou force majeure tous faits ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux parties, imprévisibles, inévitables, indépendants de la volonté des parties et qui ne pourra être empêché par ces dernières, malgré tous les efforts raisonnablement possibles.

La partie touchée par de telles circonstances en avisera l'autre dans les dix jours ouvrables suivant la date à laquelle elle en aura eu connaissance.

Les deux parties se rapprocheront alors, dans un délai d'un mois, sauf impossibilité due au cas de force majeure, pour examiner l'incidence de l'événement et convenir des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie.

Si le cas de force majeure a une durée supérieure à trois mois, les présentes conditions générales pourront être résiliées par la partie lésée.

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et des tribunaux français :

- le blocage des moyens de transports ou d'approvisionnements, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, foudre
- l'arrêt des réseaux de télécommunication ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication externes aux clients.

10.2 - Informatique et libertés :

Certaines pages de ce MicroSite utilisent des « cookies », qui sont de petits fichiers pouvant être stockés sur votre disque dur dans un but d'archivage.

Ces cookies peuvent faciliter vos visites ultérieures à la page Web.

Vous pouvez configurer votre navigateur pour vous aviser de la réception d'un cookies, afin de vous réserver le choix de l'accepter ou non (cependant, si vous refusez certains cookies, certaines pages Web peuvent ne pas s'afficher correctement, ou il est possible que vous ne soyez pas autorisé à accéder à certains renseignements).

Conformément à l'article 34 de la Loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès de rectification et de suppression des données nominatives vous concernant.

Pour exercer ce droit adressez vous à : jpsm-creation@wanadoo.fr ou par courrier à : JPSM CREATION, BP 99, 83120 SAINTE MAXIME FRANCE

L'utilisateur est informé que ce traitement automatisé d'informations, notamment la gestion des adresses courriel des utilisateurs, a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL sous le numéro 1084390.

10.3- Propriété intellectuelle :

Le Code de la Propriété Intellectuelle est, plus généralement, les traités et accords internationaux comportant des dispositions relatives à la protection des droits d'auteurs, interdisent, quel que soit la procédé utilisé, intégralement ou partiellement, la représentation, la reproduction, pour un usage autre que privé ou la modification sans l'autorisation expresse de l'auteur ou des ses ayants cause.

Les sites reliés directement ou indirectement à ce site, ne sont pas sous le contrôle de ce dernier.

En conséquence, le propriétaire de ce MicroSite n'assume aucune responsabilité quant aux informations publiées sur ces sites.

Les liens avec des sites tiers ne sont fournis qu'à titre de commodité et n'impliquent aucune caution quant à leur contenu.

10.4- Non validation partielle :

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

10.5 - Titre :

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un des titres figurant en tête des clauses, et l'une des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

10.6 - Loi applicable :

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française. Il en est ainsi pour les règles de fonds comme pour les règles de forme.

En cas de litige ou de réclamation, le consommateur s'adressera en priorité à JPSM CREATION pour obtenir une solution amiable.